



Quand la droite organise la pénurie des talents sur le marché de l'emploi en Wallonie...

Julien Scharpé

Septembre 2025

10.051 signes

La question des métiers en pénurie revient périodiquement dans les débats déchirant l'arène médiatique chez nous. Régulièrement, différents acteurs du monde patronal expriment leurs difficultés à recruter des « *talents* »¹ et exigent que nos gouvernants trouvent, « enfin ! », des solutions pour remédier à cette problématique².

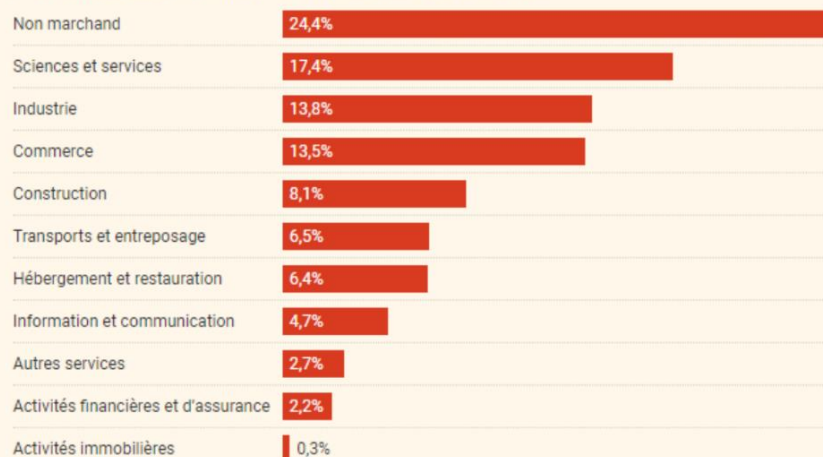
Sans surprise, la réponse des partis de droite consiste généralement à opposer les chiffres du chômage en Wallonie à ceux des postes vacants³, comme si les freins à l'embauche se limitaient exclusivement à de la mauvaise volonté dans le chef des demandeurs d'emploi. Il n'existe, en effet, pas une semaine où Georges-Louis Bouchez ne s'attaque frontalement à l'assurance chômage et n'essaie de faire de la limitation des allocations dans le temps l'enjeu exclusif des politiques d'emploi dans notre pays. Le Mouvement Réformateur (MR) est pourtant le parti qui nuit le plus à l'accès au travail. En réalité, les réformes successives menées par les libéraux dans l'enseignement supérieur visent à restreindre le nombre d'étudiant·es inscrit·es et en bout de course, le nombre de travailleur·euses hautement qualifié·es.

Quels sont les métiers en pénurie ?

En décembre 2023, les trois secteurs comptant le plus de postes vacants étaient le non-marchand, les sciences & services ainsi que l'industrie. Ils représentaient à eux seuls 55,6% des emplois à pourvoir et sont, d'ailleurs, rarement cités lorsque les libéraux déplorent le manque de main-d'œuvre.

1/4 DES POSTES VACANTS DANS LE NON MARCHAND (ÉDUCATION, SANTÉ, ADMINISTRATION,...)

Répartition des emplois vacants par secteurs d'activité.



Données de décembre 2023.

Graphique: L'Echo • Source: Statbel

On peut diviser les métiers en pénurie en deux catégories distinctes. La première se rapporte aux métiers lourds et mal rémunérés. La Cellule de lutte contre les discriminations a publié une étude⁴ en décembre 2022 qui mettait en lumière le manque d'attractivité des contrats proposés : faibles salaires, contrats à durée déterminée, travail à temps partiel, etc.

La seconde catégorie porte sur des professions hautement qualifiées. Ce type de postes en pénurie concerne notamment le secteur informatique, les métiers de la santé ou encore l'ingénierie industrielle. Il s'agit de postes clefs dans les trois secteurs d'activité les plus touchés.

Pour se faire une idée plus précise du niveau de qualification requis pour décrocher un emploi, nous choisirons une source que l'on pourra difficilement taxer de philomarxisme invétéré. C'est ainsi que la Fédération belge des industries chimiques présentait dans son baromètre annuel de 2022 cette répartition des opportunités d'emploi selon le niveau de qualification⁵. 26% correspondaient au niveau de l'enseignement secondaire supérieur. 32% s'adressaient à des bacheliers. 19% exigeaient un master. 15% correspondaient à des études d'ingénieur et 9% à un niveau doctoral.

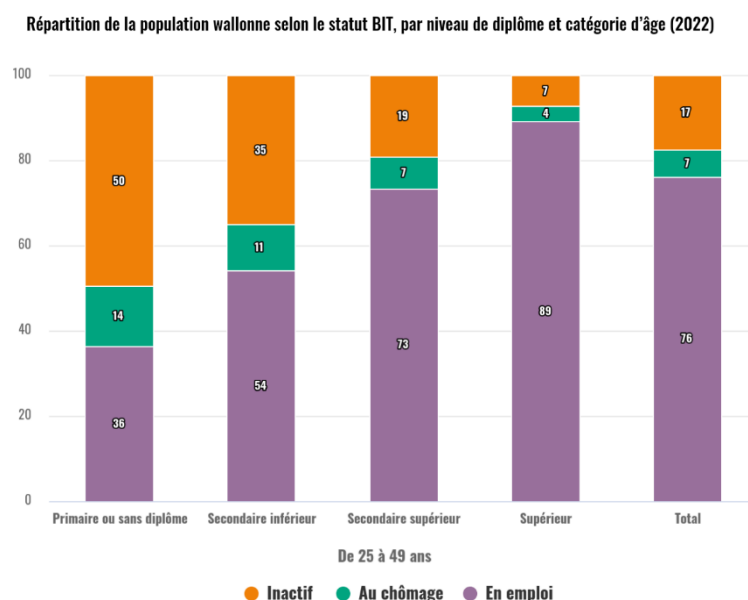
Selon la même source, les métiers en développement dans le secteur industriel de la chimie concernaient les analystes de donnée, les experts en intelligence artificielle et différents métiers liés à la digitalisation. Des postes nécessitant au minimum un bachelier dans lequel les étudiant·es apprennent à travailler la gestion de bases de données mais aussi des sociologues ou des ingénieur·es en informatique.

Y compris dans le non-marchand, de nombreux emplois nécessitent aujourd'hui un niveau de qualification plutôt élevé. Il n'est, en effet, guère possible ni souhaitable de forcer quelqu'un à s'improviser médecin, infirmier·ère ou aide-soignant·e. Dans ces conditions, la question de l'accès aux formations et qualifications doit donc être pensée à une échelle bien plus large que les débats actuels sur l'efficacité du Forem et d'Actiris⁶.

Les causes de l'emploi en Wallonie

Paradoxalement, la demande d'emploi n'a jamais été aussi élevée en Belgique sans que l'ensemble des travailleur·euses de Wallonie soient en mesure d'en profiter. La région connaissait encore un chômage de 8% au premier trimestre 2023 contre 3% en Flandre. Observer la répartition du niveau de certification au sein de la population wallonne permet de mieux comprendre cette différence.

Comme le prouvent de manière pour le moins irréfragable les statistiques de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS), les travailleur·euses disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur sont celles qui souffrent le moins du chômage⁷. C'est ainsi qu'iels connaissent un taux de chômage frictionnel de 4%, lequel correspond de fait aux standards d'une économie de plein emploi. Alors que l'Union Européenne s'est donnée comme objectif d'atteindre un taux d'emploi de 80%, les diplômé·es wallon·nes de l'enseignement supérieur atteignent déjà un taux d'emploi de 89%.



Le taux d'emploi baisse à 36% pour les personnes sans diplôme ou disposant uniquement de leur CEB. Dans une moindre mesure mais de manière malgré tout de même très significative, les personnes disposant uniquement de leur diplôme secondaire inférieur connaissent bon nombre de difficultés d'accès à l'emploi.

Selon Statbel⁸, la population âgée de 30-34 ans disposant d'un diplôme d'enseignement supérieur est de 56,2% en Flandre contre 44,3% en Wallonie. La disparité entre les deux régions explique en bonne partie les difficultés qu'éprouve la Wallonie à résorber son taux de chômage et pose en filigrane la question des politiques d'accès à l'enseignement supérieur.

Cœur à droite et le portefeuille (encore plus) à droite

L'enseignement francophone en Belgique est réputé pour être l'un des plus inégalitaires parmi les pays de l'OCDE. Contrairement aux idées reçues, son niveau est bon mais correspond également à une ségrégation sociale extrêmement forte.

En 2000, une étude⁹ montrait que seuls 2% des étudiant·es diplômées de l'université étaient issus de milieux ouvriers. Depuis, aucun recensement n'a été réalisé permettant d'observer l'évolution de cette dimension des inégalités. Les responsables académiques et politiques

considéraient, en effet, cette question plutôt gênante comme une problématique à mettre sous le tapis. La priorité des politiques d'enseignement a, par conséquent, surtout porté sur la présence des universités dans des classements internationaux et la nécessité de résorber les conséquences de la hausse des inscriptions.

Pour répondre à cette « massification » de l'enseignement supérieur, différents examens d'entrée et concours ont été mis en place dans des filières comme l'ingénierie civile et la médecine. L'année dernière, l'entrée en vigueur d'une réforme du décret Paysage a restreint davantage encore les conditions d'admission des étudiant·es et en a exclu des milliers d'autres de leur cursus¹⁰. Les solutions de la droite au pouvoir concernant le manque d'encadrement des étudiant·es se résument finalement toutes à exclure les étudiant·es rencontrant des difficultés.

Les politiques d'accès à l'enseignement supérieur ont également été marquées par le manque de politiques sociales ambitieuses à destination des milieux populaires. Les solutions proposées par les libéraux ont consisté à accroître la flexibilisation des jobs étudiants comme s'il était possible d'ajouter indéfiniment des heures de travail en plus de suivre ses cours¹¹.

Ce que veulent vraiment les libéraux

Au regard des politiques menées par le MR au sein de l'enseignement supérieur et les besoins de la Wallonie en termes d'emploi, le discours de Georges-Louis Bouchez apparaît comme déconnecté de la réalité. On décèle assez aisément qu'il attaque davantage l'assurance chômage qu'il ne cherche de vraies solutions structurelles pour résoudre les difficultés économiques que connaissent les anciens bassins industriels wallons.

Il semble évident que tendre un clavier à un·e travailleur·euse sans emploi pour en faire un·e analyste de données ou porter un stéthoscope s'avère insuffisant pour travailler en hôpital ou dans un service d'études. La question de l'accès à la formation doit donc être prise très au sérieux et ne devrait pas être prisonnière de vulgaires campagnes de marketing électoral.

Cette attitude du MR témoigne de manière pour le moins éloquente de son récent et profond virage conservateur-réactionnaire. À ses yeux, l'accès aux diplômes universitaires doit, en fin de compte, rester un privilège de classe. Il n'est, dès lors, pas question d'élever l'accès à l'emploi de qualité pour toutes et tous, mais de baisser le niveau de vie de ceux qui éprouvent déjà le plus de difficultés sociales dans leur vie de tous les jours.

En s'en prenant comme ils le font pour l'heure à l'assurance-chômage, les libéraux savent très bien qu'ils réduisent fortement la capacité des syndicats à négocier des hausses de salaires. Leur seul objectif vise en fait à détourner l'attention du public d'enjeux aussi urgent que réels qui les dérangent depuis plusieurs années, à savoir la nécessité d'investir dans l'enseignement public d'une part et réviser, d'autre part, la loi de 1996 bloquant structurellement les salaires en Belgique.

Références

1. <https://www.manpower.be/fr/penurie-de-talents> 
2. Comment les entreprises font face à la pénurie de main-d'œuvre, L'Écho, 10 septembre 2022 

3. <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/federal/un-front-de-quatre-partis-pour-limiter-le-chomage-dans-le-temps/10464701.html> [2]
4. Un autre regard sur les fonctions critiques & les métiers en pénurie, CLCD, Décembre 2022 [2]
5. Le nombre d'opportunités d'emploi dans le secteur pharma, biotech et chimique atteint des records, Essenscia, 1^{er} juillet 2022 [2]
6. Le Forem pas suffisamment efficace pour Maxime Prévot (Les Engagés) : “ C’est un mammoth ”, rtbf.info, 22 décembre 2022 [2]
7. <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/niveau-de-diplome-de-population-de-25-ans-plus/> [2]
8. <https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/formation-et-enseignement/niveau-dinstruction> [2]
9. Actes du 1er Congrès des chercheurs en éducation, 24-25 mai 2000, Bruxelles, Ministère de la Communauté française [2]
10. <https://use.be/la-reforme-du-decret-paysage/> [2]
11. Théoriquement, une année de cursus académique correspond à 1.800h d'activité. [2]